

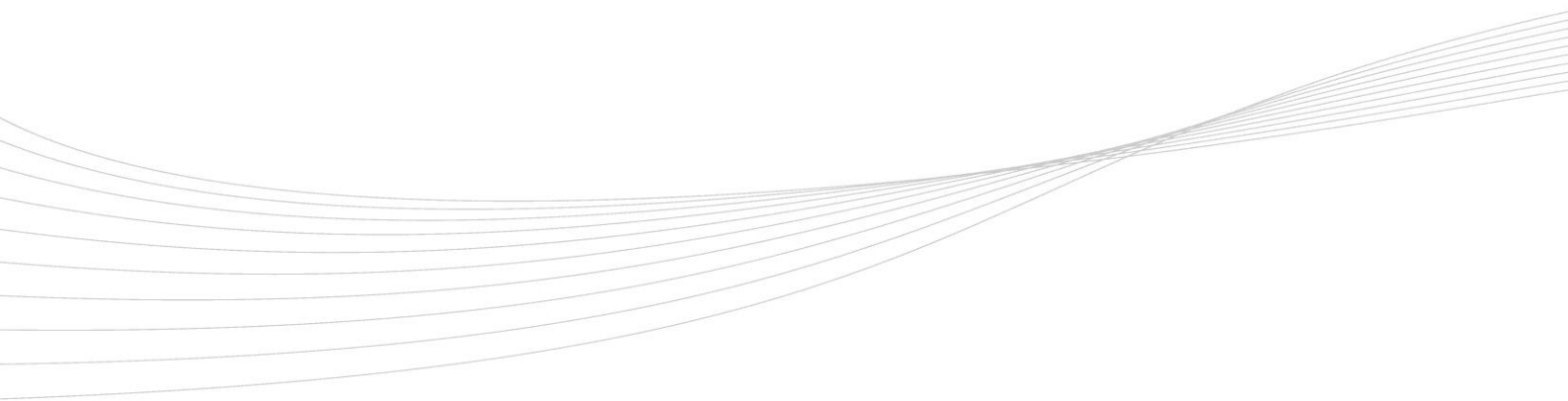


Caen-Métropole



••••• **Rapport d'activité 2014**

Communauté d'agglomération Caen la mer
Communauté de communes Campagne et Baie de L'Orne (CABALOR)
Communauté de communes Cœur de Nacre
Communauté de communes du Cingal
Communauté de communes Entre Bois et Marais
Communauté de communes Entre Thue et Mue
Communauté de communes Evrecy-Orne-Odon
Communauté de communes Plaine Sud de Caen
Communauté de communes Val ès dunes
Communauté de communes Vallée de l'Orne



Sommaire

Introduction.....	4
1. Caen-Métropole, carte d'identité	5
1.1 - Territoire et compétences	5
1.2 - Moyens humains et financiers (Administration Générale)	6
1.3 - Conventions et avenants (Administration Générale)	13
2. Conduite du SCoT « Caen-Métropole »	15
3. Urbanisme réglementaire.....	19
4. Urbanisme commercial	21
5. Pays.....	22
6. Le Conseil de développement	34
7. Pôle métropolitain	35
8. Autres dossiers	35
9. Réunions extérieures	36
ANNEXE.....	41
Instances	41
• Comité Syndical	41
• Bureau.....	44
• Commissions.....	46
• Conseil de Développement.....	47

Introduction

■ L'année 2014 a été marquée par :

- ❖ La ré-installation du comité syndical le 27 Mai suite aux élections municipales ; la gouvernance de 6 EPCI sur 10 a changé, plus de 78 % du comité syndical est constitué de nouveaux élus.
- ❖ Une poursuite de l'activité du Syndicat durant cette période électorale, les services ayant continué le travail technique en Avril et en Mai dans l'attente de la mise en place des instances.
- ❖ Le transfert du siège du Syndicat aux Rives de l'orne fin Mai 2014, sur le même site que d'autres partenaires notamment l'Agence d'urbanisme AUCAME, Caen la mer (propriétaire des locaux) ou encore Rés'eau.
- ❖ Le vote des statuts du futur Pôle Métropolitain le 10 Décembre, en vue de la transformation du Syndicat et l'accueil des CDC du Pays de Falaise, de la Suisse Normande et du Pays de Condé et Druance.

■ Les services ont poursuivi leur renforcement avec la nomination d'une chargée de mission Pôle Métropolitain au 1^{er} Avril.

■ Pour la 1^{ère} fois, le Syndicat a accueilli 2 stagiaires de Master 2 entre Avril et Septembre 2014 : l'une pour l'accompagnement des communes dans la mise en œuvre du SCoT (mission prolongée par un CDD de 2 mois sur Octobre et Novembre) et l'autre pour la réalisation du Diagnostic Eau.

■ De plus, un étudiant de Mastère spécialisé de l'Ecole de Management de Normandie a rejoint l'équipe en Octobre 2014, pour 9 mois d'alternance. Il a pour mission la participation aux travaux des coopérations trans-nationales dans le cadre du Pôle métropolitain.

■ L'équipe technique ainsi constituée, sous l'impulsion des élus référents, a pu ainsi mieux répondre aux attentes des institutions du syndicat : commissions, bureau et comité syndical dont certaines sont de long terme :

- ❖ L'approbation d'une modification simplifiée du SCoT (Février 2014).
- ❖ L'organisation d'un Séminaire sur le SCoT, afin de permettre son appropriation par les nouveaux élus et d'envisager les travaux de sa révision (Novembre 2014).
- ❖ La préparation de la nouvelle contractualisation 2014-2020 avec la Région.
- ❖ La préparation d'une candidature Leader.
- ❖ La communication sur l'Appel à manifestation d'intérêt "Territoires en transition Energétique" et l'accompagnement des EPCI volontaires
- ❖ La conduite de plusieurs études notamment sur l'Urbanisme commercial, l'Eau (diagnostic quantitatif et qualitatif des masses et cours d'eau) et la Trame Verte et Bleue.
- ❖ L'organisation d'une Conférence Métropolitaine de l'Eau (Novembre 2014), dans le cadre de l'animation du Contrat global sur l'eau et les milieux aquatiques (partenariat avec l'IIBO).
- ❖ Le démarrage des travaux pour la transformation de Caen-Métropole en Pôle Métropolitain, syndicat mixte à la carte et approbation des statuts en Décembre 2014.

1. Caen-Métropole, carte d'identité

1.1 - Territoire et compétences

TERRITOIRE

Un bassin de vie de **338 300 habitants**

Caen-Métropole regroupait en 2014 :

- la Communauté d'agglomération Caen la mer
- 9 Communautés de communes

Soit 143 communes



COMPETENCES



Lieu de dialogue et de concertation

Le Syndicat Mixte a compétence pour :

- le SCoT
- le Pays
- l'urbanisme commercial
- le suivi des grands dossiers d'aménagement qui concernent son territoire

1.2 - Moyens humains et financiers (Administration Générale)

■ Organigramme

- L'effectif se compose de 7 agents au 31 décembre 2014.

Directeur Général par intérim : Jean-Loup MERLOT

Chargée de mission « Pays » : Émilie PATRY-LEBLANC

Chargée de mission « Urbanisme » : Marie GINESTE

Chargée de mission « Environnement » : Aurélie DUPRIÉ

Chargée de mission « Pôle Métropolitain » : Sabrina JACQUELINE (depuis le 01/04/2014)

Secrétariat : - Véronique CARETTE, chargée de l'assistance administrative

- Sandra GENNESSEAU, chargée de comptabilité-gestion

Le syndicat a également pu faire appel à plusieurs stagiaires de l'enseignement supérieur notamment :*

- Manuella DELALANDE-LE MOUELLIC pour la partie environnement,

- Sarah GUYENET pour la partie urbanisme,

- Alexis GOULET pour la partie coopération transnationale dans le cadre de la mise en place du pôle métropolitain

■ Finances

- Pour l'exercice 2014, le budget s'appuie sur une contribution de 2,07 € par habitant. La participation des communes et des E.P.C.I. se fait sur la base suivante : 2/3 au prorata de la population, 1/3 au prorata du potentiel fiscal.

- Pour 2014, le budget se présentait ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 011		Chapitre 74	
Charges à caractère général :	787 188,00 €	Dotations, subventions et participations :	730 000,00 €
Chapitre 012		Chapitre 002	1 004 943,88 €
Charges de personnel et frais assimilés :	438 700,00 €	Résultat reporté :	
Chapitre 65	273 000,00 €		
Autres charges de gestion courantes :	1 000,00 €		
Chapitre 66			
Charges financières :	175 555,88 €		
Chapitre 67			
Charges exceptionnelles :	13 500,00 €		
Chapitre 022			
Dépenses imprévues :	47 000,00 €		
Chapitre 042			
Opérations d'ordre :			
Total : 1 734 943,88 €		Total : 1 734 943,88 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 20		Chapitre 10	
Immobilisations incorporelles :	282 686,39 €	Dotations, fonds divers et réserves :	5 400,00 €
Chapitre 21		Chapitre 040	47 000,00 €
Immobilisations corporelles :	69 797,00 €	Opérations d'ordre :	
		Chapitre 001	300 083,39 €
		Solde d'exécution positif reporté :	
Total : 352 483,39 €		Total : 352 483,39 €	

TOTAL DU BUDGET

Total général : 2 087 427,27 €	Total général: 2 087 427,27 €
--------------------------------	-------------------------------

Compte administratif

- Le Compte Administratif 2013 est établi corrélativement au Compte de Gestion 2013 dressé par le Trésorier Payeur. Ils ont été votés le 5 mars 2014.

Compte administratif 2013 (en €)

Sections	dépenses(B)		recettes(A)		Résultat
FONCTIONNEMENT (F)	Budgété	Réalisé	Budgété	Réalisé	A-B
	1 718 834,50	858 042,72	1 718 834,50	1 100 894,10	242 851,38
002 – report 2012		0,00		762 092,50	762 092,50
<i>Excédent de fonctionnement à reporter (002)</i>					<i>1 004 943,88</i>
<i>RAR à reporter sur 2014</i>	-	<i>69 786,60</i>	-	<i>0,00</i>	<i>- 69 786,60</i>
Total (F) 2013		927 829,32		1 862 986,60	935 157,28
INVESTISSEMENT (I)	Budgété	Réalisé	Budgété	Réalisé	A-B
	318 099,48	15 210,71	318 099,48	90 835,62	75 624,91
001 – report 2012				224 458,48	224 458,48
<i>Excédent d'investissement à reporter (001)</i>					<i>300 083,39</i>
<i>RAR à reporter sur 2014</i>	-	<i>2 117,47</i>	-	<i>0,00</i>	<i>- 2 117,47</i>
Total (I) 2013		17 328,18		315 294,10	297 965,92
Résultat de clôture de l'exercice 2013					1 305 027,27
<i>RAR F + I à reporter sur 2014</i>		<i>71 904,07</i>		<i>0,00</i>	<i>-71 904,07</i>
Total F + I		945 157,50		2 178 280,70	1 233 123,20

Compte de Gestion

Le compte de gestion dressé par M. le Trésorier Payeur, présente les résultats de l'exercice suivants :

- section de fonctionnement : 1 004 943,88€
- section d'investissement : 300 083,39€

Le Trésorier Payeur constate la sincérité de restes à réaliser 2011 comme suit :

- dépenses de fonctionnement : - 69 786,60 €
- dépenses d'investissement : - 2 117,47 €

Les écritures du compte administratif et celles du compte de gestion sont en pleine concordance.

■ Actes administratifs

- 25 délibérations ont été prises par le Comité Syndical et 34 par le Bureau.

■ Communication

Site internet www.caen-metropole.fr

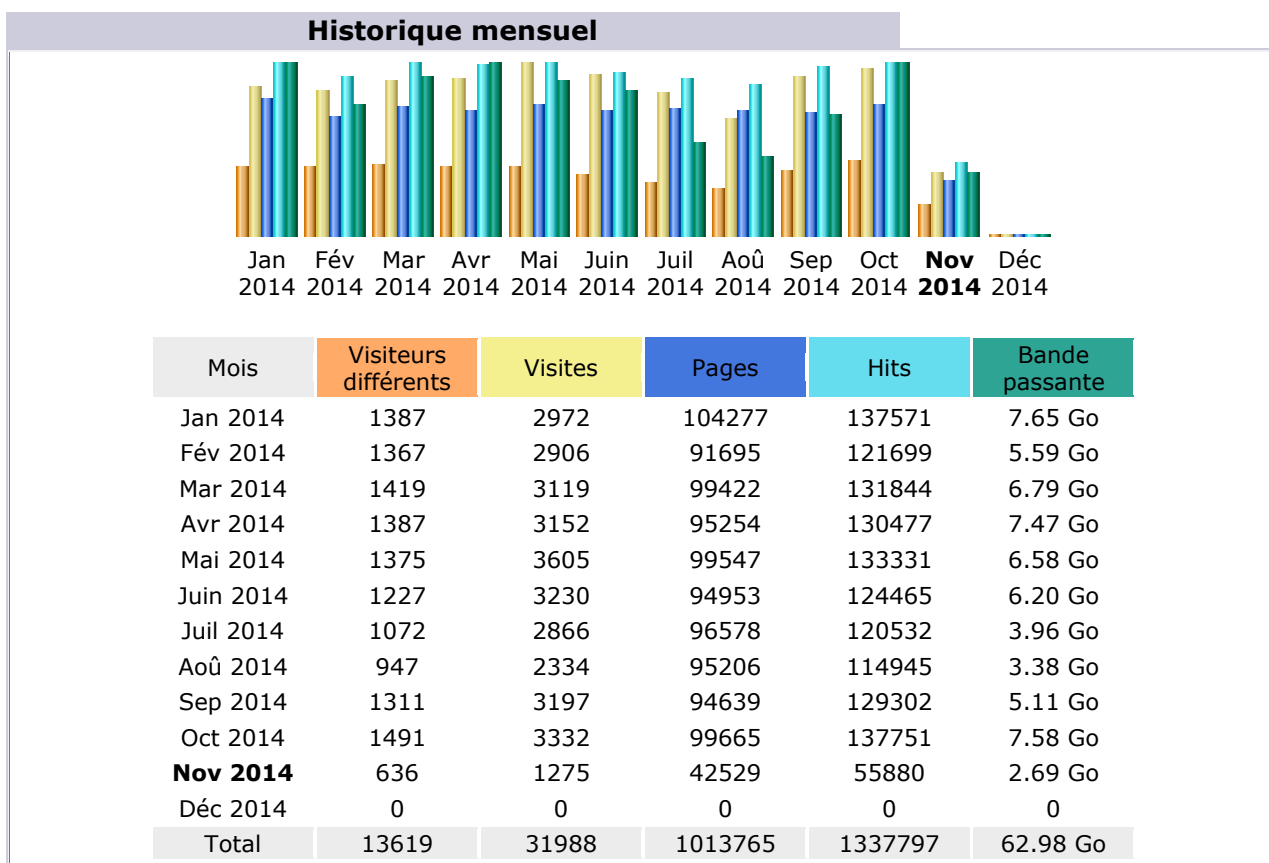


Actions 2014 :

- Le dernier trimestre 2014 a été marqué par le **lancement du nouveau site Internet de Caen-Métropole**. Se voulant plus ergonomique et accessible, il propose un **double accès aux contenus** : thématique (Urbanisme, Environnement, Commerce, Mobilité...) et par missions du Syndicat (Pays, SCoT, Coopérations Métropolitaines).
- Une **carte interactive des Intercommunalités membres** a également été réalisée permettant d'accéder rapidement aux données de base concernant chaque EPCI : compétences, population, nombre de communes, projets en partenariat avec Caen-Métropole.
- Le site propose une ré-organisation des rubriques pour une meilleure lisibilité. On y retrouve les données déjà en ligne ; enrichi d'illustrations, le site propose aussi de **nouveaux contenus** : un accès facilité aux **documents d'urbanisme en ligne**, ainsi qu'une **vidéo de présentation** de cet outil de consultation (réalisés en partenariat avec l'Aucame), une mise en ligne progressive des études en cours.

■ Statistiques mensuelles en 2014 :

Ancien site Internet



Nouveau site Internet mis en ligne à partir du 15 novembre 2014 :

Du 15 novembre au 31 décembre : 719 visites.

- En rythme annuel, sa fréquentation a connu une progression entre 2013 et 2014 passant de 29 924 visites en 2013 à 32 707 visites en 2014.

Perspectives 2015 :

- Pôle Métropolitain Caen Normandie Métropole : nouvelle charte graphique du site avec le nouveau logo et changement de nom du site : www.caen-normandie-metropole.fr
- Mise en ligne de fiches statistiques de synthèse par Intercommunalités (en partenariat avec l'Aucame).
- Mise en place d'un accès Extranet pour les élus du Syndicat, permettant un accès facilité aux dates de réunions, documents préparatoires aux commissions, Bureau et Comité.

■ Plan de Mobilité de l'Hôtel d'agglomération

- En 2014, Caen la mer, Viacités, Synergia, l'Aucame et Caen-Métropole se sont regroupés dans des locaux situés dans le nouveau quartier des Rives de l'Orne. La transition vers une mobilité plus durable occupe une place centrale dans les politiques publiques (Agenda 21, PCET, bilan carbone, PDU, plans de mobilité, etc.) et les actions de ces structures. La prise en compte de cet enjeu global à la fois environnemental, économique et écologique trouve également sa traduction dans un rôle d'employeur éco-responsable. C'est ce qui a motivé les organismes à prendre la décision de lancer l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de mobilité commun.
- Le plan de mobilité vise à montrer que les collectivités sont exemplaires en mettant en œuvre, au travers de leurs activités quotidiennes, le développement durable qu'elles promeuvent au titre de leurs compétences, et le font de manière volontariste. Réalisé pour faciliter les changements d'habitudes découlant du déménagement, il servira également à développer des échanges transversaux entre les structures et contribuera à faire germer un sentiment d'appartenance commun aux agents de l'Hôtel de l'agglomération, en constituant un projet partagé, en posant les bases de règles de fonctionnement homogènes et en contribuant à développer la mutualisation des moyens.
- Une équipe-projet technique composée d'un référent par organisme est chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan de mobilité. Elle est pilotée par le référent de Viacités, également conseiller en mobilité. Le comité technique s'est réuni au mois de février 2014.

1.3 - Conventions et avenants (Administration Générale)

- En 2014, le syndicat a signé des conventions afin d'accéder à des données nécessaires à la connaissance du territoire ou pour l'élaboration de documents, comme le SCoT par exemple.
- Généralement, ces données sont mises à la disposition de l'Agence d'Urbanisme (AUCAME) qui a en charge la mission d'observation du territoire de Caen-Métropole.

■ Avenant n°2 au programme partenarial entre l'AUCAME et Caen-Métropole

- La convention initiale a été signée le 7 décembre 2011 pour les trois années suivantes : 2011, 2012, 2013. Un avenant de prolongation de la convention avait été signé en 2013 afin de tenir compte de l'année électorale 2014, reconduisant à l'identique la contribution financière (180 000 €).
- Cependant, compte tenu de la charge de travail en croissance de Caen-Métropole, non totalement connue en 2013 (contractualisation avec la région, appel à candidature LEADER, révision du SCOT...) et de la contribution de l'AUCAME dans l'atteinte de ces objectifs, un **2nd avenant a été signé en Juin 2014** afin de revaloriser la contribution financière du syndicat mixte à l'AUCAME pour 2014, l'agence d'urbanisme jouant un rôle reconnu de partenaire du syndicat mixte Caen-Métropole. **Cette augmentation de 50 000 €, portant la contribution à 230 000 €, a été prévue dans le budget primitif.**

■ Convention d'adhésion à l'observatoire OLONN : observation des marchés immobiliers

- La convention signée en décembre 2013 avec l'association OLONN (Observatoire du Logement Neuf des Régions Normandes), portée par la Fédération des Promoteurs Immobiliers et le Syndicat National des Aménageurs-lotisseurs, a permis d'accéder sur l'exercice 2014 à des données régulièrement mises à jour sur l'état du marché de l'immobilier neuf en milieu urbain et périurbain. Cela contribue à l'évaluation des objectifs du SCoT en matière de logements et permet d'éclairer les politiques publiques portées par les EPCI membres du Syndicat en matière d'habitat.

■ Convention relative à la participation financière du Département pour l'exercice 2014 au titre des dépenses d'animation du Pays de Caen

- Comme chaque année, le Conseil général subventionne l'ingénierie Pays.

■ Avenant n°1 à la convention constitutive du groupement de commande relative à l'acquisition d'une orthophotographie sur le territoire de la Basse-Normandie

- En 2011, une convention a été signée entre Caen-Métropole, la Région Basse-Normandie, les 3 départements bas-normands et l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN), afin de constituer un groupement de commande en vue de la réalisation d'une photographie aérienne, renouvelant ainsi la couverture régionale.
- Cette opération d'intérêt général estimée à 450 000 € bénéficie de financements européens FEDER à hauteur de 40%. Déduction faite du FEDER et du FCTVA, **Caen-Métropole a participé à hauteur de 4%, soit 9 600 €.**
- Pour réaliser cette photographie aérienne, le Groupement a retenu la société Aérodata en juin 2011. La prestation de contrôle des données de ce lot n°1 a été attribuée à l'IGN en juillet 2011.
- La couverture en photographies aériennes de la région de Basse-Normandie a été partiellement réalisée par Aérodata en 2011 et 2012 (des conditions climatiques difficiles ont notamment empêché une couverture complète à ce stade).
- Parallèlement à la démarche du Groupement, l'IGN a planifié la réalisation d'une photographie aérienne sur la région Basse-Normandie, à partir de prises de vues aériennes de 2012 sur le Calvados, et de 2013 sur la Manche et l'Orne. La simultanéité de ces deux démarches a conduit les parties à se rapprocher, dans un souci commun d'économie d'argent public ; **il a été donc convenu d'un échange de données entre l'IGN et le groupement de commandes.**
- Pour acter cet échange, il convient **d'appliquer les mêmes droits de diffusion** aux deux sources de données. **Cet avenant a donc pour objet la modification l'article 11** de la convention constitutive relatif à la propriété et à la mise à disposition de l'orthophotographie et des données qui lui sont associées, afin d'en **permettre une diffusion libre et gratuite** en y appliquant la Licence ouverte Etalab.

2. Conduite du SCoT « Caen-Métropole »

Le SCoT, issu de la loi SRU, est l'outil de conception, de mise en œuvre et de suivi d'une planification stratégique intercommunale dans une perspective de développement durable. Il vise à mettre en cohérence les politiques publiques dans le domaine de l'environnement, de l'habitat, de l'économie, et des déplacements. Il fixe des orientations générales de l'espace et en matière d'équilibre.

Le SCoT se compose de 3 documents : un rapport de présentation, un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et un Document d'Orientations Générales (DOG).

La maîtrise d'œuvre du SCoT a été confiée à l'Agence d'Urbanisme de Caen-Métropole (Aucame).

Prescrit en 2005, le SCoT de Caen-Métropole a été approuvé le **20 Octobre 2011**, et il est exécutoire depuis le **14 Février 2012**. Les communes ou intercommunalités ont 3 ans, à compter de son approbation, pour mettre leur document d'urbanisme en compatibilité avec le SCoT.

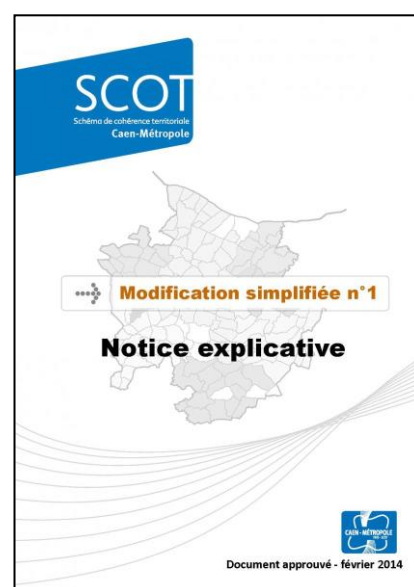
- L'ensemble des documents approuvés sont téléchargeables sur le site internet de Caen-Métropole : <http://www.caen-metropole.fr/content/le-scot-approuve>



Le coffret composé des 3 documents du SCoT (rapport de présentation, PADD et DOG), ainsi que la version numérique sur CD-ROM, sont disponibles à la vente au siège de Caen-Métropole.

■ Modification simplifiée n°1 du SCoT

- Une modification simplifiée du SCoT a été prescrite en Juillet 2013, pour une clarification de l'application du SCoT. **Elle a été approuvée à l'unanimité lors du Comité syndical du 06 Février 2014.**
- Elle avait pour objet la définition précise des périmètres de 3 des 6 espaces d'envergure métropolitaine, définis dans le SCoT (le Plateau Nord, le Quadrant Ouest autour de l'ancienne caserne du quartier Koenig et la Vallée de l'Orne), en cohérence avec les objectifs que leur assigne le SCoT. Ce faisant, le champ d'application géographique des orientations du DOG applicables à ces espaces est précisé, sans pour autant en modifier le contenu.



■ Révision du SCoT

Contexte général :

- La révision du SCoT, **prescrite en Juillet 2013**, a pour objet principal l'intégration des dispositions de la loi Grenelle qui nécessitera notamment d'approfondir le travail sur la Trame Verte et Bleue (définir des objectifs de restauration et de création des continuités écologiques et prendre en compte le Schéma Régional de Cohérence Ecologique) et de revoir le volet commerce du SCoT.
- Cette révision sera également l'occasion de mettre le SCoT en compatibilité avec les SAGE (Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Orne Aval-Seulles et Orne Moyenne, approuvés début 2013 et d'approfondir les objectifs relatifs aux espaces d'envergure métropolitaine, secteurs stratégiques de développement identifiés dans le SCoT.

Actions 2014 :

- Un **1^{er} débat sur les orientations du PADD** (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) du SCoT a eu lieu en Comité Syndical le 06 Février 2014.

- Au cours de 2nd semestre, la procédure de mise en révision du SCoT a été ralentie pour permettre aux nouveaux élus de s'approprier cet important document, véritable projet de territoire.

- **Un séminaire a été organisé en Novembre** avec l'aide de l'AUCAME, maître d'œuvre du SCoT afin de présenter les enjeux d'un SCoT et la réponse apportée par le SCoT en cours.

- Afin de faciliter l'appropriation par les nouveaux élus des grands orientations du SCoT, un **document de synthèse de 8 pages a été réalisé** et largement diffusé.



- **Par ailleurs, les études en cours**, destinées à alimenter le SCoT révisé se sont poursuivies :
 - Engagement des travaux d'approfondissement de la **Trame Verte et Bleue en Juin 2014**, sous la conduite d'un Comité de pilotage *ad hoc* et de la Commission Conduite du SCoT. **Le marché d'études a été attribué à un groupement de 3 entreprises coordonné par la société Alisée Géomatique** (associée à Territoires en mouvement pour la partie concertation et à l'écologue Peter STALLEGGER). Elle comprend 4 étapes :
 1. Elaboration d'un Mode d'Occupation des Sols (MOS), d'un référentiel des haies et alignements d'arbres - **1^{ère} production finalisée en déc. 2014 - contrôle qualité externe en mars-avril 2015**
 2. Application de la méthode des Infrastructures Vertes et Bleues (réalisée par l'AUCAME) et mise à jour de la carte théorique des continuités écologiques,
 3. Complément et analyse de la cartographie théorique par une équipe d'écologues,
 4. Présentation et mise à disposition des cartes de la Trame Verte et Bleue aux 10 EPCI membres

- **Réalisation d'un diagnostic Eau** (diagnostic quantitatif et qualitatif des masses et cours d'eau) par une stagiaire de Master 2, entre **Avril et Août 2014**. Ce diagnostic, partagé avec les acteurs du monde de l'eau (Institution Interdépartementale du Bassin de l'Orne, Agence de l'eau, syndicats d'eau et d'assainissement...) a vocation à mettre à jour les données sur l'eau du SCoT et assurer sa mise en compatibilité avec les SAGE. Ce travail sera également exploité dans le cadre du Contrat Global pour l'Eau et les milieux aquatiques.
- Poursuite des travaux de **l'étude d'Urbanisme commercial** :
 - Lancée en 2013 avec la réalisation du diagnostic, la définition d'indicateurs de suivi et d'une analyse prospective (3èmes étapes achevées fin 2013).
 - Séminaire d'appropriation du diagnostic et de l'analyse prospective – **Novembre 2014**.
 - Phase 4 de l'étude : stratégie d'aménagement commercial et propositions d'orientations : **débutée fin 2014 par l'organisation d'ateliers thématiques**

Perspectives 2015 :

- La démarche envisagée de la Révision devra être suffisamment souple pour s'adapter aux évolutions possibles du périmètre, voire aux réflexions Inter-SCoT, tant pour certaines études thématiques (Trame Verte et Bleue, Urbanisme commercial ...) que pour l'association de partenaires à la réflexion.
- **Poursuite des études en cours** : Urbanisme commercial (finalisation de la phase 4 et traduction dans le SCoT et la Charte d'Urbanisme commercial) et Trame Verte et Bleue (phases 2, 3 et 4).
- Envisager une **évolution prioritaire du SCoT sur son volet Urbanisme commercial**, éventuellement par Modification du SCoT, en parallèle de la Révision engagée.
- Etudier la faisabilité d'une **politique d'Inter-SCoT** dans le cadre du Pôle Métropolitain.

■ **Conférence de la Basse Vallée de l'Orne**

Contexte général :

- La création de cette conférence est inscrite dans le SCoT, afin de compenser de manière cohérente, et à une échelle pertinente, les incidences cumulées des projets prévus par la DTA (développement du port de Caen-Ouistreham notamment), sur la Basse Vallée de l'Orne et la ZPS de l'estuaire de l'Orne située en aval, à la sensibilité écologique particulière.
- Par délibération en date du 20 Décembre 2013, le comité syndical de Caen-Métropole a institué cette Conférence, composée de 3 collèges : un collège d'élus (au moins 50% des sièges) ; un collège d'institutionnels et un collège de personnalités qualifiées.

Actions 2014 :

- L'année 2014 a été consacrée au recensement des élus et personnalités qualifiées souhaitant intégrer cette conférence (les organismes ont été sollicités au 1^{er} trimestre, les collectivités l'ont été après la période électorale).

Perspectives 2015 :

- Cette conférence se réunira en fonction des besoins et des sujets qui pourraient rejoindre ses missions (travaux sur la Trame Verte et Bleue, suivi et de la révision du SCoT de Caen-Métropole...).

■ Observatoire foncier de Caen-Métropole

Contexte général :

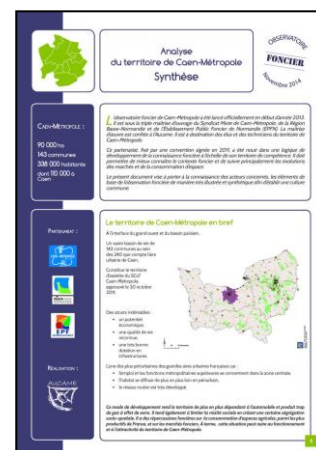
- Observatoire basé sur une **convention de partenariat signée en 2011** avec l'Établissement Public Foncier de Normandie (EPFN) et la Région Basse-Normandie. L'Aucame est le maître d'œuvre.
- Objectifs :
 - développer un outil de connaissance pérenne des marchés fonciers
 - renforcer la cohérence des politiques menées par le Syndicat mixte
 - disposer d'un outil d'observation et d'évaluation de ces politiques (notamment les objectifs de réduction de la consommation d'espace du SCoT).
 - anticiper les actions opérationnelles des collectivités
 - créer un lieu d'échanges, éclairant les logiques des acteurs du foncier et de l'aménagement.
- 2 Comités de pilotage (COFIL) ont eu lieu en Février et Septembre 2013, associant élus de Caen-Métropole partenaires institutionnels, représentants des promoteurs, aménageurs, notaires, géomètres.

Actions 2014 :

- Finalisation par l'Aucame du **Document d'analyses foncières**, détaillant les études présentées lors des COFIL (consommation d'espace, disponibilités foncières dans les documents d'urbanisme, dynamiques des marchés fonciers) et **réalisation d'une plaquette de synthèse** de ce document (*photo ci-contre*).
- Lancement de la **mise à jour des documents d'urbanisme (environ 50 documents concernés)** : prestation réalisée par le Bureau d'études GEODIS dans le cadre de la convention entre Caen-Métropole, l'EPFN et la Région.
 - Coût de l'opération : 20 000 € TTC - Participation Caen-Métropole à hauteur de : 25 %, soit 5 000 €
 - Cette seconde numérisation permettra de prendre en compte les évolutions récentes des documents d'urbanisme (passage de POS en PLU notamment).
- Organisation d'un **Comité Technique** avec les élus référents, nommés suite au renouvellement du Comité syndical : Loïc CAVELLEC et Gérard SENGIER : présentation des travaux de l'Observatoire foncier, préparation d'un 3^e COFIL et proposition d'orientations de travail.

Perspectives 2015 :

- **Tenue d'un COFIL au 1^{er} trimestre** : présentation des travaux de l'Observatoire : mises à jour des indicateurs-clés (évolution des ventes et des prix sur 3 types de marchés : collectif ancien, individuel ancien et terrains à bâtir) ; analyse du profil des acquéreurs ; analyse des documents d'urbanisme.
- Etudes particulières sur la **densification des tissus urbanisés existants**.
- Poursuite du **travail de communication** auprès des communes et EPCI sur la **numérisation des documents d'urbanisme** au format SIG (permettant la mise à jour des fichiers en ligne).



3. Urbanisme réglementaire

Actions 2014 :

- Hormis avant les élections où de nombreux PLU ont été arrêtés, les communes ont ralenti leur cadence révision de leur document d'urbanisme, du fait des échéances électorales. Cela a permis au Syndicat d'apporter une **analyse à toutes les communes n'ayant pas encore mise en compatibilité leur document avec le SCoT**, à l'approche de l'expiration du délai de 3 ans de mise en compatibilité (20/10/2014) :
 - Dans le cadre d'un stage de fin d'études de 6 mois, puis d'un CDD de 2 mois, Sarah GUYENET, en lien avec la chargée de mission Urbanisme, a ainsi pu analyser la compatibilité au SCoT d'environ **40 documents d'urbanisme** et rencontrer les communes n'ayant engagé aucune procédure de mise en compatibilité avec le SCoT, depuis l'approbation de ce dernier.
 - Cette échéance de 3 ans a également été rappelé aux communes ayant opéré une modification ou révision de leur document (les invitant à vérifier le caractère suffisant de cette procédure au regard du SCoT).
- Concernant **l'association de Caen-Métropole à l'élaboration des documents d'urbanisme**, la méthodologie a été modifiée au cours de l'année 2014 :
 - Envoi d'un document d'association circonstancié lors du lancement de la procédure, de type « **Porté à connaissance** », intégrant, outre la liste des orientations du SCoT applicables à la commune, une analyse qualitative des principaux enjeux du SCoT pour la commune
 - Poursuite de la participation aux **réunions d'association**, avec désignation d'un **élu référent** (prioritairement pour les communes dites « à enjeux »).
 - Présentation systématique **en commission des documents intermédiaires** du PLU proposés à la consultation (diagnostic, PADD, zonage) et des observations suscitées au titre du SCoT : si possible avant la réunion des personnes publiques associées, sinon ensuite. Envoi d'un courrier d'observations uniquement si le dossier présente une difficulté particulière ; ceci permet d'alléger les séances de Bureau qui ne se prononcent plus sur ces documents ne nécessitant pas d'avis formel.
 - Présentation des dossiers de PLU arrêtés ou de Modification/Révision nécessitant un avis formel de Caen-Métropole en Bureau.
- En 2014, **21 délibérations** ont été prises par le bureau de Caen-Métropole, dont 11 sur des PLU arrêtés.
- **A signaler**: des documents de niveau supérieur au SCoT ont été également examinés tel que les cartes des surfaces inondables issues de la **Directive européenne Inondation**, le Plan de Prévention des Risques Technologiques (**PPRT**) des Dépôts Pétroliers Côtiers de Mondeville.
- Fin 2014, 132 communes sur 143 sont dotées d'un document d'urbanisme opposable, soit **92 %**. 66 procédures d'évolution des documents d'urbanisme sont en cours, dont **51 élaborations ou révisions de PLU**. A terme, 136 communes seront couvertes par un document d'urbanisme, dont **115 PLU**.

■ Les SCoT voisins

- Le syndicat est associé à l'élaboration des SCoT voisins, comme ils le sont pour le sien au titre des Personnes Publiques Associées (PPA). En 2014, le Syndicat a été invité à participer à une réunion sur le diagnostic du SCoT du Pré-Bocage.
- Le syndicat a été informé de la mise en révision des SCoT du Bessin et du Nord-Pays-d'Auge.

■ PLH de la Communauté de Communes Entre Bois et Marais

- Le syndicat a rendu un avis sur PLH de la CdC Entre Bois et Marais qui a été arrêté en Décembre 2013.

■ PLH de la Communauté de Communes Entre Thue et Mue

- Le syndicat est associé à l'élaboration du PLH de la CdC Entre Thue et Mue dont les travaux ont débuté en septembre 2012.

■ Les procédures d'urbanisme POS/PLU

➤ 11 avis sur des projets de PLU arrêtés :

- | | |
|-------------------------|--------------------------|
| - Anisy | - May-sur-Orne |
| - Billy | - Sainte-Honorine-du-Fay |
| - Canteloup | - Saint-Manvieu-Norrey |
| - Colleville-Montgomery | - Secqueville-en-Bessin |
| - Frénouville | - Villons-les-Buissons |
| - Ifs | |

➤ 2 observations sur des zonages et règlements établis dans le cadre d'élaboration de PLU:

- Billy
- Fontenay-le-Marmion

➤ 7 avis sur des projets de modifications de POS ou de PLU :

- | | |
|------------------------|------------------------|
| ➤ -Bellengreville | ➤ Lion-sur-mer |
| ➤ Bourguébus | ➤ Mathieu |
| ➤ Bretteville-sur-Odon | ➤ Saint-André-sur-Orne |
| | ➤ Tourville-sur-Odon |

Perspectives 2015 :

- Mise en ligne d'une **carte interactive de l'état d'avancement des documents d'urbanisme**, en partenariat avec l'Aucame.
- Poursuite de **l'accompagnement aux collectivités** dans le cadre de l'élaboration de leur document d'urbanisme et la traduction des orientations du SCoT ; réflexion à poursuivre sur l'appui aux **diagnostics agricoles des PLU**.

4. Urbanisme commercial

Contexte général :

■ L'Urbanisme commercial est une des compétences importantes de Caen-Métropole. Dans le cadre d'une réflexion sur l'organisation et le développement de l'offre commerciale actuelle et à venir, le Syndicat mixte a lancé en début d'année 2013 une étude sur l'urbanisme commercial et mis en place la Conférence du commerce de Caen-Métropole. La commission Urbanisme commercial a en charge l'animation de la réflexion sur le développement commercial de Caen-Métropole.



Actions 2014 :

■ Etude d'urbanisme commercial sur le territoire de Caen-Métropole

■ Cette étude, qui bénéficie d'un soutien financier de l'Etat, vise à cerner les grandes caractéristiques de l'offre commerciale sur le territoire de Caen-Métropole et sur son aire d'influence. Elle devra permettre de définir une vision stratégique partagée de l'aménagement commercial. Préalable à l'élaboration du volet commerce du SCoT et d'une Charte d'Urbanisme commercial, cette étude, pilotée par le Syndicat en lien avec l'AUCAME, est réalisée par un bureau d'étude spécialisé en matière d'urbanisme commercial, Pivadis et se déroule en quatre étapes :

1/ le **diagnostic**. Son élaboration s'est achevée en juin 2013.

2/ la **construction d'un tableau de bord d'indicateurs de suivi**, en lien avec l'Aucame. Cette étape a été réalisée en juillet 2013.

3/ l'**analyse prospective** qui a été présentée en novembre 2013.

4/ l'élaboration d'une **stratégie partagée d'aménagement commercial et la définition des orientations**

■ Une réunion de présentation des enjeux commerciaux sur le territoire de Caen-Métropole s'est déroulée le 20 novembre. La 4^{ème} étape a débuté en décembre 2014 par la mise en place d'ateliers avec les membres du comité de pilotage qui regroupe des élus des commissions Urbanisme commercial et SCoT et des acteurs économiques (CCI, Chambre des métiers, Chambre d'agriculture, UDOTSI). Un premier atelier consacré à l'univers des flux s'est déroulé le 16 décembre.

Perspectives 2015 :

- Poursuite des ateliers
- Elaboration de la stratégie d'aménagement commercial
- Elaboration du volet commerce du SCoT et de la charte d'urbanisme commercial

5. Pays

Contexte général :

- La commission Pays a en charge l'animation et la mise en œuvre de la démarche Pays à travers notamment :
 - ❖ La préparation du contrat d'action territoriale 2014-2020 avec la Région Basse-Normandie
 - ❖ La préparation de la candidature LEADER 2014-2020
 - ❖ le suivi des travaux dans le domaine de l'Eau, l'Energie, la Mobilité, les Services à la population et l'Agriculture
 - ❖ le suivi des travaux du Conseil de développement

■ Préparation du contrat d'action territoriale 2014-2020 avec la Région Basse-Normandie



Actions 2014 :

- En 2014, le Syndicat a préparé le **Contrat d'action territoriale qui sera négocié et signé en 2015 avec la Région pour la période 2014-2020.**
- Dans le cadre de la préparation de ce contrat, le Syndicat mixte Caen-Métropole a souhaité associer l'AUCAME en lui confiant la réalisation d'un [« Portrait du Territoire de Caen-Métropole »](#). Organisé par grandes thématiques, ce diagnostic englobe toutes les facettes du territoire et permet d'identifier les grands enjeux à venir. Outil de connaissances, le « Portrait de Territoire » est destiné à aider les acteurs locaux à définir une stratégie commune de développement sur tout le territoire de Caen-Métropole, afin de renforcer, d'une part, l'attractivité globale de la capitale régionale et, d'autre part, les synergies entre les espaces urbains et périurbains composant le territoire.
- La commission Pays s'est réunie à plusieurs reprises pour préparer la nouvelle contractualisation avec la région à partir d'un document préparatoire, structuré autour de 3 axes : Développement économique ; Services à la population; Aménagement, développement durable et transition énergétique. Par grands axes et thématique, il s'agit d'élaborer un état des lieux (atouts, faiblesses, opportunités, menaces) et d'identifier des besoins et définir les orientations du territoire.

Perspectives 2015 :

- Signature du contrat cadre d'action territoriale 2014-2020 avec la Région
- Elaboration de la revue annuelle de projets pour l'année 2015

■ Préparation de la candidature LEADER 2014-2020

Contexte général :

■ **LEADER** = Liaison entre Actions de Développement de l'Economie Rurale : programme européen intégré du FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural)

■ **Principes de LEADER:**

- Définition d'une stratégie locale de développement (échelle Pays-Bassins de vie)
- Partenariat local public-privé rassemblé au sein d'un Groupe d'Action Locale (GAL)
- Approches ascendantes, multisectorielles et innovantes
- Financement de projets novateurs publics et privés (investissement et fonctionnement)
- Coopération entre territoires (français et européens)
- Intervention de l'aide européenne en cofinancement de l'aide publique nationale (Etat, Région, Département, Communautés de communes, communes, CAF, etc.)

■ La Région Basse-Normandie a lancé un appel à candidatures LEADER 2014-2020. Trois orientations régionales de la Basse-Normandie sont déclinées dans le cadre du programme LEADER:

Priorité 1: le développement territorial équilibré

Priorité 2: la transition écologique et énergétique et le développement durable des territoires

Priorité 3: l'attractivité territoriale par les services à la population

Actions 2014 :

■ Le Syndicat a décidé de répondre à l'appel à candidature. Le Syndicat a missionné les cabinets Ytes et Eléos Conseil pour une assistance à l'élaboration de la stratégie Leader et la constitution du dossier de candidature. Un comité de pilotage composé d'élus a été mis en place. Il est présidé par Hubert PICARD. Il s'est réuni quatre fois.

■ La mission a débuté par une quinzaine d'entretiens ont été menés par les bureaux d'études YTES et Eléo Conseil et s'est poursuivie par l'organisation de tables rondes.

■ Une première table ronde s'est déroulée le 23 septembre à Laize la ville. Une soixantaine de participants ont pu échanger sur le diagnostic territorial. L'objectif était de partager ce diagnostic et d'identifier les enjeux du territoire. Une seconde table ronde a eu lieu le 14 octobre à Biéville-Beuville. Une cinquantaine d'élus et d'acteurs ont participé à ce second temps d'échange qui avait pour objectif de définir les orientations stratégiques. Pour définir ces orientations, trois ateliers participatifs ont été mis en place :

Atelier 1. Transition écologique et énergétique, développement économique innovant

Atelier 2. Attractivité par les services à la population

Atelier 3. Tourisme, culture, patrimoine

- Le syndicat a déposé une première candidature lors de la première session, le 31 octobre 2014.
- Une troisième table ronde a été organisée le 3 décembre 2014 qui avait pour objectif de présenter les orientations stratégiques du programme LEADER 2015-2020 sur le territoire de Caen Métropole et de construire les typologies d'actions éligibles au futur programme.

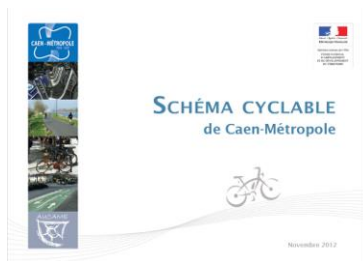
Perspectives 2015 :

- Dépôt du dossier de candidature en seconde session : mai 2015
- Si la candidature est retenue, mise en œuvre du programme à partir de septembre 2015

■ Schéma cyclable de Caen-Métropole

Contexte général :

- Le Schéma cyclable de Caen-Métropole, approuvé par le Comité Syndical le 23 novembre 2012, a bénéficié d'un soutien financier de l'Etat.



- L'objectif de ce schéma est de mettre en cohérence à l'échelle de Caen-Métropole les différentes initiatives des collectivités et d'organiser la continuité d'itinéraires existants afin d'offrir aux usagers un réseau cyclable continu, homogène, sécurisé et équipé et qui puisse représenter une alternative aux modes de déplacement motorisés.

- Le schéma est disponible en téléchargement sur le site Internet dans la rubrique [Schéma cyclable](#)

Actions 2014 :

- Un comité de pilotage, présidé par Joël Bellanger et qui réunit des élus et partenaires dont le Conseil général et le Conseil régional, en assure le suivi.
- Ce schéma permet d'apprécier l'opportunité d'un soutien financier aux aménagements cyclables présentés par les collectivités dans le cadre de la convention de programmation 2011-2013 avec la Région. En 2014, le comité de pilotage s'est réuni le 25 mars pour faire le bilan des projets soutenus. Il n'a pas eu matière à se réunir ensuite.

Perspectives 2015 :

- Poursuite de la mise en œuvre du schéma cyclable et élargissement du périmètre du schéma dans le cadre de Caen Normandie Métropole

■ Enquête Ménage-Déplacements (EMD)



Contexte général :

- Véritable photographie des déplacements quotidiens, l'Enquête Ménages Déplacements, dite EMD, s'impose comme le meilleur outil de connaissance de la mobilité, d'aide et de préparation des projets de transport public et de déplacements à venir.
- Caen-Métropole (coordonnateur), Viacités et le Conseil général du Calvados ont réalisé en 2010 une grande enquête sur les déplacements quotidiens des calvadosiens. Cette enquête d'intérêt public permet de mieux connaître les déplacements dans le département. Le Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement (CETE) Normandie Centre a été chargé de l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Cette enquête a bénéficié du soutien financier de l'Europe, de l'Etat, de la Région, de la Chambre du Commerce et de l'Industrie. Par ailleurs, l'Agence d'Etudes et d'Urbanisme de Caen-Métropole (AUCAME) et l'Université de Caen ont été étroitement associés à cette démarche.

Actions 2014 :

- L'année 2014 a principalement été consacrée à la poursuite de la diffusion des résultats à travers le site : www.emd-calvados-data.fr et les exploitations complémentaires réalisées par l'Aucame. Une publication est sortie en novembre 2014 sur « *La Pratique de la marche dans le calvados* ».
- En 2014, le comité technique qui regroupe les techniciens du groupement de commande s'est réuni une fois.

Perspectives 2015 :

- Poursuite de l'exploitation des résultats en partenariat avec l'AUCAME.

Etude sur les émissions de GES (gaz à effet de serre) liées aux transports des personnes résidentes sur les territoires du Calvados

Contexte général :

- La DDTM a initié avec le CETE Normandie-Centre sur la période 2012/2013 une étude (méthodologie DEEM du groupement IFSTTAR/CETE Nord-Picardie) sur les émissions de GES (gaz à effet de serre) liées aux transports des personnes résidentes sur les territoires du Calvados à partir principalement des données de l'enquête ménages déplacements 2010-2011.
- L'objet de l'étude est de :
 - ❖ définir les secteurs géographiques du transport les plus émetteurs de GES selon les typologies de mode de transport, distance parcourues, motifs de transport, ...
 - ❖ tester des scénarii mettant en œuvre des mesures ciblées en termes d'urbanisme, planification, politique de transport, etc. et modéliser leur impact sur la réduction d'émission de GES,
 - ❖ proposer des outils d'évaluation (loi Grenelle 2) des émissions de GES évitées, grâce à la mise en œuvre de plans ou documents de planification pour atteindre l'objectif des 3*20%,
 - ❖ accompagner les collectivités locales en matière de politique de transport.

Actions 2014 :

- Le groupement de commande est associé au comité de pilotage de l'étude. Le Comité de pilotage s'est réuni une fois en 2014.

Perspectives 2015 :

- Diffusion des résultats de l'étude

Les partenaires :



■ Etude de besoins et de faisabilité pour la mise en place de services de transports collectifs sur les communautés de communes d'Entre Thue et Mue et Val es Dunes

Contexte général :

■ Le Syndicat a décidé de lancer en novembre 2013 une étude de besoins et de faisabilité pour la mise en place de services de transports collectifs sur les communautés de communes Entre Thue et Mue et Val es Dunes.

L'objectif est double :

- Polariser le développement autour des haltes et faire converger les solutions de transport (automobile, cyclable, transport en commun) vers les haltes et les pôles centraux des intercommunalités
- Répondre au mieux aux besoins effectifs des habitants de la communauté.

■ Principales phases de l'étude :

- PHASE 1 : DIAGNOSTIC TERRITORIAL
- PHASE 2 : PROPOSITION DE SCENARIOS D'OFFRE DE TRANSPORTS
- PHASE 3 : VOLET INSTITUTIONNEL ET POTENTIEL DE VERSEMENT TRANSPORT

Actions 2014 :

Un comité technique et un comité de pilotage réunissant les élus et les partenaires ont été mis en place. Il s'est réuni à quatre reprises pour élaborer les phases 1 et 2 de l'étude.

Perspectives 2015 :

- Diffusion des résultats de l'étude

■ Etude de définition des besoins en matière de stationnement et de services pour les autocars de tourisme

Contexte général :

■ Dans le DOG du SCoT Caen-Métropole figure une orientation concernant les aires de stationnement pour les autocars de tourisme. Il est en effet indiqué que les documents d'urbanisme des communes concernées devront prévoir la création d'au moins une aire de stationnement pour les autocars de tourisme dans le centre métropolitain. Le PDU pourra prévoir une desserte adaptée de cet espace par les transports urbains.

Actions 2014 :

- Dans cette perspective, le Syndicat a décidé de lancer en mars 2014 une étude de définition des besoins en matière de stationnement et de services pour les autocars de tourisme. L'objectif de cette étude est :
 - de définir le programme d'une aire de stationnement des autocars de tourisme définissant les besoins en superficie et les services qu'elle pourrait proposer et,
 - de proposer des critères de localisation, éléments qui pourront alimenter le cahier des charges d'une étude de faisabilité lancée par un maître d'ouvrage ultérieurement.

- Un comité de pilotage, présidé par Dominique VINOT-BATTISTONI, a été mis en place. Il s'est réuni trois fois.

Perspectives 2015 :

- Diffusion des résultats de l'étude

- **Enquête auprès des exploitants agricoles du territoire sur le développement des circuits de proximité - partenariat la Chambre d'agriculture du Calvados**

Contexte général :

- Caen-Métropole s'est associé à la Chambre d'Agriculture qui a mené cette enquête, avec pour objectifs :
 - Connaître les structures diversifiées et leur localisation sur le territoire (production fermière, restauration, hébergement, loisirs)
 - Alimenter le catalogue de production mobilisable pour la restauration collective
 - Orienter les porteurs de projets agricoles en fonction de l'existant

- Un courrier commun des 2 structures accompagnant le questionnaire a été adressé aux exploitants agricoles, aux communes et EPCI de Caen-Métropole.

Actions 2014 :

- Première restitution en Commission Pays en Février 2014.

Perspectives 2015 :

- Approfondir cette restitution, en la complétant avec les autres sources de données de la Chambre d'agriculture (réseaux Bienvenue à la Ferme, des Gîtes de France, des Groupements d'agriculteurs biologiques...).

- **Mise en place des politiques énergie-climat du Syndicat et des membres.**
- **Appel à Manifestation d'Intérêt « Territoires en transition énergétique en Basse-Normandie »**

Contexte général :

Fin 2013, l'ADEME et la Région Basse-Normandie ont lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt intitulé « Territoires en transition énergétique en Basse-Normandie », qui s'adresse à tous les EPCI de la Région (Communautés Urbaine, d'Agglomération, Communautés de Communes).

Les objectifs de cette démarche sont d'accélérer la mise en œuvre de politique énergie-climat par les EPCI et d'aboutir rapidement à des plans d'actions concrets et ambitieux dans le domaine de l'énergie.

Dans le cadre de cet appel à projet, le Syndicat Mixte Caen-Métropole a un rôle d'accompagnement, par le biais de la chargée de mission Environnement, en tant que **Conseillère en Energie Climat Partagée**, ce qui permettra la mutualisation des moyens et des outils à l'échelle de notre territoire et le financement d'une partie du poste par l'ADEME et la Région.

Rôles et interventions de Caen-Métropole :

- ❖ Information et communication sur l'appel à projet auprès des EPCI du territoire ;
- ❖ Formation des élus sur la transition énergétique ;
- ❖ Analyse des données de l'OBNEC et étude du contexte local, atouts et ressources du territoire ;
- ❖ Élaboration de la stratégie et définition du plan d'actions avec les EPCI volontaires ;
- ❖ Animation du territoire sur les problématiques énergie-climat ;
- ❖ Co-construction et mutualisation d'outils concrets pour mettre en œuvre et suivre les politiques énergie-climat des EPCI ;
- ❖ Coordination et mise en cohérence des différentes démarches des EPCI membres (Caen la Mer / CdC) ;
- ❖ Recherche des financements et accompagnement dans le montage des dossiers de demande de subventions.

Actions 2014 :

En 2014, sur le territoire du Syndicat, deux Communautés de Communes se sont engagées dans la démarche de transition énergétique :

- **La première, la CdC du Cingal** s'est engagée par délibération du Conseil Communautaire le 10 juillet 2014. Le second semestre 2014 a donc été consacré à la mise en place de la gouvernance, à la définition de la méthodologie globale et à l'organisation et la réalisation de la formation des élus du territoire sur ½ journée, le 1^{er} décembre 2014. La stratégie globale du Cingal a ensuite été définie en 3 axes, au cours d'un COTECH le 17 décembre 2014.



Définition de la stratégie

Axes de la stratégie de transition énergétique de la CdC du Cingal :

Axe 1 : Changement de comportement des ménages (éco-gestes, consommation, déplacements).

Axe 2 : Rénovation énergétique du bâti privé et public et de l'éclairage public.

Axe 3 : Développement (travailler avec les acteurs économiques, du monde agricole...) et innovation (production d'énergies renouvelables, étudier l'ensemble des filières).

- **La seconde, la CdC Cœur de Nacre** s'est engagée par délibération du Conseil Communautaire le 4 novembre 2014. Seule la constitution du Comité technique de suivi est intervenue en 2014, les travaux concrets de mise en place de la démarche commenceront en avril 2015 (lancement le 29/04/2015).

Pour suivre ces travaux, un **Comité de Pilotage Énergie** a été constitué :

Composition : 8 élus de Caen-Métropole (M. JOYAU, M. VIRLOUVET, M. LECERF, M. BRETEAU, Mme GOUBERT, M. JOUY, Philippe JOUIN) et 5 partenaires (ADEME, Région, OBNEC, AUCAME, SDEC Energie).

Ce comité de pilotage Energie ne s'est pas réuni en 2014. Il se réunira en juin 2015.

Perspectives 2015 :

- Finalisation de la candidature de la CdC du Cingal pour Juillet 2015
- Montage et finalisation de la candidature de la CdC Cœur de Nacre pour novembre 2015
- Accompagner une nouvelle Communauté de Communes du territoire, travailler avec Caen la Mer sur sa candidature.

■ Appel à projet national Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte :



Actions 2014 :

Le Syndicat Mixte Caen-Métropole a répondu à l'appel à projet du Ministère de l'écologie intitulé « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEP CV) » lancé fin 2014. Les politiques énergie-climat menées par les collectivités du territoire ont été récompensées et le Syndicat Mixte Caen-Métropole, en territoire mutualisé avec l'Agglomération Caen la Mer et la Ville de Caen est lauréat de cet appel à projet. Une enveloppe de 500 000 à 2 000 000 € sera attribuée à chaque lauréat sur la base d'un programme d'actions opérationnel.

Perspectives 2015 :

- Finaliser le programme d'actions mutualisé avec Caen la Mer et la Ville de Caen.
- Déposer le dossier de candidature définitif.
- Mettre en œuvre les actions du Syndicat

■ Animation du territoire

Actions 2014 :

Le **Jeudi 11 décembre 2014**, organisation d'une visite à la Communauté de Communes Sèves Tautès : sensibilisation aux grands enjeux des changements climatiques, visite d'une chaufferie bois (chaudière, silo, réseau de chaleur), de bâtiments rénovés énergétiquement, échanges sur les actions de la CdC : Agenda 21, CEP, diagnostic éclairage public, défi famille à énergie positive, dispositif Ener'Terre d'auto rénovation...

Perspectives 2015 :

- Organisation de la formation des élus du Syndicat (modules ADEME)
- Organisation d'une nouvelle visite sur le terrain, en lien avec les modules de formation

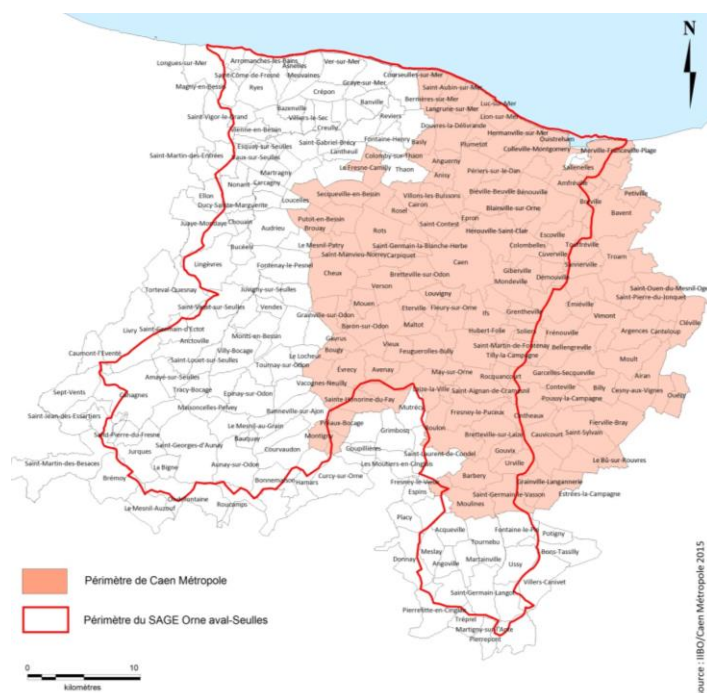
■ Engagement du Syndicat Mixte Caen-Métropole dans l'élaboration et l'animation d'un Contrat global pour l'eau, en partenariat avec l'Institution Interdépartementale du Bassin de l'Orne

Contexte général :

Fin 2013, le Syndicat Mixte Caen-Métropole a conclu un partenariat avec l'Institution Interdépartementale du Bassin de l'Orne (IIBO - structure porteuse de l'élaboration et de la mise en œuvre des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) sur le bassin de l'Orne) afin de conduire l'élaboration du contrat global pour l'eau et les milieux aquatiques

L'objectif général d'un contrat global est la préservation et l'amélioration de la ressource en eau et des milieux naturels (aquatiques et humides). Il s'agit d'un outil de contractualisation avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Ce contrat, signé avec un certain nombre d'acteurs et d'usagers de l'eau, est en phase avec le programme d'intervention de l'Agence de l'Eau.

Le contrat concerne les communes comprises dans le périmètre du bassin Orne Aval - Seulles + Caen-Métropole (266 communes).



La durée du contrat est de 5 ans ½, du 01/07/2015 au 31/12/2020

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie apporte son soutien technique et financier dans l'élaboration et l'animation de ce contrat global (financement de 50 % d'½ ETP, études...).

Actions 2014 :

Les étapes d'élaboration du contrat global réalisées en 2014 sont les suivantes :

Phase 1. Diagnostic : Cette phase a été réalisée d'avril à décembre 2014, grâce au soutien technique d'une stagiaire Manuëlla DELALANDE LE MOUELLIC.

Les résultats de ce diagnostic ont été présentés lors d'une Conférence Métropolitaine de l'Eau élargie le 13 novembre 2014.

Phase 2. Programme d'actions : suite à la consultation des Maîtres d'Ouvrages potentiels (envois de courriers, nombreux échanges téléphoniques et réunions), définition des actions et chiffrage, jusqu'en mars 2015.

Perspectives 2015 :

Phase 3. Définition des modalités de suivi et d'évaluation - avril - mai 2015.

Le Contrat Global pour l'Eau sera approuvé Commission des Aides de l'Agence de l'Eau du 16 juin 2015.

Signature du Contrat Global, lors d'une Conférence Métropolitaine de l'Eau - en septembre 2015.

Phase 4. Animation du contrat : sur toute la durée du contrat 2015-2020, réunions de suivi de l'élaboration du Plan d'Actions et évaluation, organisation d'événements, de visites, communication...

6. Le Conseil de développement

■ Le Conseil de développement, mis en place en novembre 2009 par la Communauté d'agglomération Caen la mer et le Syndicat mixte Caen-Métropole, est une instance consultative, de réflexion et de proposition. Il est représentatif des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs. Il est un vecteur d'animation et un relais d'information pour les forces vives du territoire et contribue au renforcement de la concertation locale et à la participation de représentants de la société civile aux choix d'aménagement et de développement du territoire. Il peut être saisi par les élus ou s'autosaisir de toute question relative au développement du territoire qu'il couvre.

En 2014, le Comité de pilotage et son assemblée plénière s'est réuni une fois avant la mise en place de la nouvelle gouvernance.

Il n'a pas été reconstitué depuis.

■ Activités et travaux

Evaluation des travaux et du fonctionnement du Conseil de développement – Décembre 2013

■ Lors de l'Assemblée plénière du 3 décembre 2013, il a été proposé que le Conseil de développement puisse évaluer son fonctionnement dans l'objectif d'en faire part à la fois aux élus de la mandature actuelle et de la prochaine, et à toutes fins utiles pour les membres d'un nouveau Conseil de développement. De manière constructive et objective, il s'agit de questionner son rôle, la mobilisation de ses membres, son fonctionnement, les aspects logistiques... Un questionnaire a été adressé à l'ensemble du Conseil de développement fin décembre 2013 afin de recueillir leurs avis sur le fonctionnement du Conseil de développement. Les résultats de l'évaluation ont été présentés lors de l'assemblée plénière du 25 février.

7. Pôle métropolitain

Avec l'arrivée d'une chargée de mission à plein temps sur les questions métropolitaines et l'impulsion donnée par les élus, le syndicat a pu progresser rapidement.

Une analyse de la création, de la mise en œuvre et du fonctionnement des pôles métropolitains existants a été menée. L'intégration au réseau national des pôles métropolitains, en particulier, ainsi que le contact direct avec les services des pôles métropolitains a permis de développer une connaissance fine de ce nouvel outil de coordination et de coopération interterritoriale.

Les contenus et les contours progressifs d'un pôle métropolitain autour de la capitale régionale ont pu être précisés. Un groupe de travail appelé « groupe de coordination technique » a été mis en place. Il est coordonné par l'élue référente sur le sujet avec des représentants des services du syndicat, de l'AUCAME et de Caen la Mer. Il se réunit tous les 15 jours.

Des contacts politiques et techniques ont été pris dans un premier temps auprès des trois EPCI du Sud Calvados: Pays de Falaise, Suisse Normande, Pays de Condé et Druance.

L'élaboration de nouveaux statuts et leur vote en fin d'année à l'unanimité du comité syndical a permis d'engager la transformation de Caen Métropole en Pôle métropolitain, syndicat mixte à la carte.

Parallèlement un travail a été engagé avec les deux territoires Haut-Normands Le Havre et Rouen.

Enfin, des contacts techniques concrets ou exploratoires ont d'ores et déjà été pris sur des initiatives inter-régionales européennes. En particulier une part croissante dans le projet INTERREG ITED (Innovative Tourism and Economic Development), dont le chef de file est l'Ecole de Management de Normandie, a été prise au fur et à mesure de la construction du projet dont l'objet est le développement du tourisme, vecteur de développement économique, à travers l'innovation.

8. Autres dossiers

■ Etude « Pôle Gare de Caen »

■ La Région et Viacités ont décidé de mener une large réflexion sur le pôle gare de Caen afin de lui faire tenir, à terme, son rôle de pôle d'échanges multimodal. Un comité de pilotage a été mis en place.

■ Directive européenne Inondation

Contexte général :

■ Le syndicat a été associé à la mise en œuvre de cette Directive européenne d'octobre 2007, entrée en

vigueur depuis décembre 2007. Elle a été transposée en droit français par la loi 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (ENE).

- Suite à la réalisation de l'évaluation préliminaire des risques d'inondation (EPRI), portant sur chaque bassin hydrographique (territoire du SDAGE Seine Normandie), des TRI (Territoires à Risques Importants d'Inondations) ont été identifiés en 2012. Caen-Métropole est concerné par 2 TRI : Dives-Ouistreham et Caen (correspondant à la basse Vallée de l'Orne).

Actions 2014 :

- Un **avis défavorable** a été rendu en Juin 2014 sur les **cartographies des risques** (aléas et enjeux) dans ces TRI, soumises à consultation.
- Le syndicat a été **sollicité pour être structure porteuse d'une stratégie locale**, comportant un programme d'actions et déclinant les orientations de cette Directive à l'échelle des TRI ; au vu des compétences du Syndicat et de son périmètre, ne couvrant pas la totalité des TRI, il n'a **pas été donnée de suite** à cette sollicitation.

Perspectives 2015 :

- Association au PGRI (Plan de Gestion des Risques d'Inondation), qui sera approuvé d'ici fin 2015.
- Définition, une fois les structures porteuses connues, des stratégies locales.

■ **Plan de Prévention des Risques Miniers de MAY-SUR-ORNE**

- Le Syndicat a été associé fin 2014 à une 1ère réunion de concertation, suite à la relance des travaux de ce PPRM (définition des enjeux). Son approbation est prévue fin 2015.

■ **Préfiguration d'une Coordination Régionale de l'Information Géographique**

- Le Syndicat a été associé courant 2014 à plusieurs réunions techniques, à **l'initiative de la DREAL et de la Région Basse-Normandie** concernant la mise en place d'une Coordination Régionale de l'Information Géographique (CRGIE).
- Cette instance viendrait remplacer l'actuel Pôle Géomatique Normand (PGN) et lui donner une dimension plus institutionnelle. Le but est de **développer la culture de l'information géographique** et de mieux **coordonner les projets** en ce domaine afin de maîtriser leur financement (photo aérienne, numérisation des documents d'urbanisme, réalisation de Modes d'Occupation des Sols, entre autres...)

9. Réunions extérieures

■ **Participation à des réunions extérieures**

Le syndicat participe à une vingtaine de réunions par mois en moyenne aussi bien pour l'association aux procédures d'urbanisme (PLU notamment), pour le Pays, que d'autres grands dossiers d'aménagement concernant le territoire de Caen-Métropole. Ce rythme s'est trouvé naturellement ralenti durant le 2nd trimestre suite aux élections municipales.

■ Participation à des journées d'informations, colloques etc.

- Les services de Caen-Métropole participent à des colloques et journées d'informations via des réseaux régionaux (Centre de ressources des territoires bas-normands, ATENEE/COT...) et nationaux (ANPP, Fédération nationale des SCoT...).

Centre de ressources des territoires bas-normands :

- Le centre de ressources des territoires bas-normands a pour objet principal d'accompagner les territoires (Pays et Parcs naturels régionaux) bas-normands à la mise en œuvre de leur stratégie de développement.
- Financé dans le cadre de la mesure 341 B3 du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) avec une contrepartie du Conseil régional de Basse-Normandie, il est animé par l'association Carrefour Rural Européen des Acteurs Normands (CREAN).
- Le syndicat participe aux réunions d'informations et aux manifestations proposées par le centre de ressources.
- Il est membre du Comité d'orientation. Composé des partenaires et des représentants de territoires, le Comité d'orientation est chargé d'arrêter les activités du centre de ressources pour l'année suivante voire l'année en cours lorsque sa fréquence est bi-annuelle.

Pour en savoir plus : <http://territoires-basse-normandie.com/>



ETD, le centre de ressources du développement territorial

- Le syndicat adhère ETD et participe aux cycles d'informations et de formation.



Pour en savoir plus : <http://www.projetdeterritoire.com/>

Fédération nationale des SCoT

- Caen-Métropole adhère à la Fédération nationale des SCoT.
- En 2014, le syndicat a participé à 1 rencontre régionale et à l'assemblée



générale de ré-installation en Septembre.

Pour en savoir plus :

<http://www.fedescot.org/>

Association Nationale des Pôles d'équilibres territoriaux et ruraux et des Pays



- Le syndicat adhère à l'ANPP et participe aux réunions d'informations et aux manifestations nationales.

Pour en savoir plus :

<http://www.anpp.fr/>

Conclusion

L'année 2014 a été une année particulière du fait des échéances électorales. Elle a été mise à profit pour préparer les contractualisations futures (Leader, Région, Agence de l'eau), poursuivre les travaux de mise en œuvre du SCOT, reprendre (après la réinstallation des instances) plusieurs études à forte valeur ajoutée dans divers domaines tels que l'environnement avec la trame verte et bleue, l'urbanisme commercial ou les déplacements, apporter l'ingénierie nécessaire aux EPCI membres notamment sur les questions de transition énergétique.

Elle a également permis de jeter les bases de la transformation du syndicat Caen Métropole en Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole et un important travail de rapprochement avec trois EPCI du Sud Calvados (Pays de Falaise, Suisse Normande et Pays de Condé et de la Druance).

Les perspectives de l'année 2015 sont donc clairement tracées:

La mise en place du Pôle métropolitain avec l'évolution en cours d'année de son périmètre et l'élaboration de son programme de travail fédérateur sur les trois années suivantes

Les différentes contractualisations qui donneront des moyens d'actions pour le développement du territoire

L'entrée de plain-pied du syndicat dans les programmes européens avec le dossier Leader , Interreg avec l'innovation dans le tourisme, vecteur de développement économique, URBACT sur les villes reconstruites où Caen Normandie Métropole sera partenaire et portera la préoccupation de ces membres sur le patrimoine de la reconstruction.

ANNEXE

Instances *

■ Comité Syndical

- Le Comité syndical est composé de 93 membres titulaires et 50 suppléants. Il s'est réuni 6 fois au cours de l'année 2014.

LISTE DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS DE CAEN-METROPOLE

↳ C.A. "Caen la mer "

Titulaires

AUBERT Catherine
BAIL Romain
BELLOMO Salvatore
BERKOVICZ Grégory
BRUNEAU Joël
BUHOT Cyril
DAIREAUX Jean
DE LA PROVOTE Sonia
DELBRUEL Christian
DURAND Bruno
FARCY Annick
FERET Corinne
GEORGE Bertin
GOUTTE Dominique
GUERIN Daniel
GUILLOT Edith

HITIER Bruno
JEANNE Joël
JEANNENEZ Patrick
JOUIN Pascal
JOYAU Nicolas
LECAPLAIN Patrick
LECERF Marc
LECHARTIER Micheline
LORY Christel
MIALON-BURGAT Hélène
MICHARD Patrice
MICHEL Robert
MOREL Fabienne
PATARD-LEGENDRE Michel
PATORNI Magali
PHILIPPE Jean-Marc

PICARD Raymond
PIELOT Christian
PIQUET Bruno
POTTIER Marc
POULLIAS Lionel
RENOUF Thierry
REYNAUD Marc
SAINT Thierry
SCHMIT Pierre
SENGIER Gérard
SERARD Pascal
SUZANNE Joël
THOMAS Rodolphe
TOSTAIN Jean-Pierre
VINOT-BATTISTONI Dominique
WILLAUME Ludwig

🏡 C.D.C. "CABALOR"

Titulaires

DUPONT Sylvie
FOSSE Sandrine
GARNIER Jean-Luc
PAZ Olivier
VANNIER François

Suppléants

MADELAINÉ Xavier
ADAM Laurent
MAILLARD Lionel
GREFFIN Jean-Louis
BOCQUET Hervé

🏡 C.D.C. "Cœur de Nacre"

Titulaires

CHANU Philippe
GUILLOUARD Jean-Luc
GUINGOUIN Jean-Luc
JOUY Franck
LEFORT Thierry
LEPORTIER Denis
LERMINE Patrick

Suppléants

DUBOIS Patrick
LAURENT Olivier
NAUDIN François
BOREY Thierry
GAUQUELIN Yves
CAUMONT Marie-Françoise
ROUSSEAU Isabelle

🏡 C.D.C. du Cingal

Titulaires

LANGEOIS Serge
BRETEAU Jean-Claude
GOUBERT Nicole
LEBOULANGER Christine
PISLARD Guy

Suppléants

LEBOUCHER Dominique
CROTEAU Régis
MESNARD François
LEBLANC Bernard
ALPHONSE Didier

🏡 C.D.C. "Entre Bois et Marais"

Titulaires

AMILCAR Stéphane
GARNIER Jean-Claude
GLACON Bruno
LECOMTE Patricia
LEMARCHAND Christophe

Suppléants

MEZERAY Emmanuel
DEMOY Isabelle
CHEVALIER Sylvie
LEMONNIER Didier
BIGOT Isabelle

🏡 C.D.C. "Entre Thue et Mue"

Titulaires

CAVELLEC Loïc
BLANDIN Erick
COLBERT Patrice
LAFONT Michel
TURBATTE Béatrice
VIRLOUVET Jacques

Suppléants

LEBOURGEOIS André
KOPEC Wilfried
GUEROULT Eric
PARENT Cécile
NICOLAS Philippe
FORESTIER Laurent

🏡 C.D.C. "Evrecy-Orne-Odon"

Titulaires

BANNIER Michel
ENAUULT Bernard
GIRARD Henri
GUILLEUX Rémy
LE BARRON Gérard
POSTEL André

Suppléants

DEGUETTE Didier
MASSELIN Marianne
MAUGER Alain
BOUCHARD Philippe
BERTHELOT Didier
LAIGNEL Georges

🏡 C.D.C. "Plaine Sud de Caen"

Titulaires

BOUHIER Gilbert
FRANCOIS Sébastien
HAY Xavier
JOUIN Philippe
MARIE Jean-Louis

Suppléants

LAURENT Franck
LE ROLLAND Philippe
BELLEE Emmanuel
BOULAY Florence
BRAEM Laurent

🏡 C.D.C. "Val es Dunes"

Titulaires

DELIVET Dominique
GARNIER Monique
ISABEL Marie-Françoise
LELAIT Marc
MARTIN Patrice
PICHON Xavier

Suppléants

PESQUEREL Philippe
MARGERIE Eric
PARIS Monique
DE GIBON Sophie
ARRUEGO Coralie
COMBE Michel

🏡 C.D.C. "Vallée de l'Orne »

Titulaires

LOUVARD Henri
PAGNY Laurent
PICARD Hubert
PIERSIELA Martine
ROBIOLLE Arlette

Suppléants

MARTIN Gérard
GIGAN Ghislaine
SENK Maryan
GOUEDARD Erwann
GLINEL Jean-Pierre

■ Bureau

- Composé de 32 membres, le Bureau s'est réuni 7 fois. Il a reçu des délégations de compétences du Comité syndical. Il est notamment compétent pour prendre des décisions concernant l'administration générale, la gestion courante du syndicat. C'est aussi une instance de préparation des principales orientations et décisions à soumettre au Comité syndical.



LE PRÉSIDENT

Corinne FERET, Maire Adjointe de Caen, Vice-présidente de Caen-la-mer,

puis **Sonia DE LA PROVOTE**, Maire adjointe de Caen, Vice-présidente de Caen-la-mer



LES 5 VICE-PRÉSIDENTS

Vice-président au titre de la ville centre

Joël BRUNEAU

Maire de Caen

Vice-président au titre du SCoT

Loïc CAVELLEC

Maire de Bretteville-l'Orgueilleuse

Président de la C.D.C. Entre Thue et Mue

Vice-président au titre de la Communauté d'Agglomération Caen la mer

Michel PATARD-LEGENDRE

Maire d'Ifs

Vice-président au titre du Pays

Xavier PICHON

Adjoint au Maire de Moulton

Président de la C.D.C. Val es Dunes

Vice-président au titre des Communauté de Communes

Philippe JOUIN

Maire de Soliers

Président de la C.D.C. Plaine Sud de Caen

LES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Communautés / Communes membres	Délégué titulaire	Mandat
C.A. Caen-la-Mer	BAIL Romain	Maire de Ouistreham
	BERKOVICZ Grégory	Conseiller municipal de Caen
	BRUNEAU Joel	Maire de Caen
	DELBRUEL Christian	Maire de St André sur Orne
	DE LA PROVÔTE Sonia	1ère Adjointe au maire de Caen
	FERET Corinne	Conseillère municipale de Caen
	GOUTTE Dominique	Conseillère municipale de Caen
	LECAPLAIN Patrick	Maire de Bretteville-sur-Odon
	LECERF Marc	Maire de Fleury-sur-Orne
	LORY Christel	Adjoint au maire d'Herouville St Clair
	PATARD-LEGENDRE Michel	Maire d'Ifs
	PHILIPPE Jean-Marc	Conseiller municipal de St Contest
	POTTIER MARC	Maire de Colombelles
	SAINT Thierry	maire d'Eterville
	SERARD Pascal	Maire de Carpiquet
	VINOT-BATTISTONI Dominique	Maire de Biéville-Beuville
WILLAUME Ludwig	Conseiller municipal de Caen	
C.D.C. "CABALOR"	PAZ Olivier	Maire de Merville-Franceville
C.D.C. du Cingal	BRETEAU Jean-Claude	Cons. Municipal de Bretteville-sur-Laize
C.D.C. "Cœur de Nacre"	JOUY Franck	Conseiller Municipal de Langrune-sur-Mer
	LEFORT Thierry	Maire de Douvres-la-Délivrande
	LERMINE Patrick	Maire de Cresserons
C.D.C. "Entre Bois et Marais"	GARNIER Jean-Claude	Maire d'Escoville
C.D.C. "Entre Thue et Mue"	CAVELLEC Loïc	Maire de Bretteville-l'Orgueilleuse
	TURBATTE Béatrice	1er adjoint de Rosel
C.D.C. "Evrecy-Orne-Odon"	ENault Bernard	Maire de Fontaine-Etoupefour
	GIRARD Henri	Maire d'Evrecy
	LE BARRON Gérard	Cons. Municipal de Feuguerolles-Bully
C.D.C. "Plaine Sud de Caen"	JOUIN Philippe	Maire de Soliers
C.D.C. "Val es Dunes"	GARNIER Monique	Maire de Vimont
	ISABEL Marie-Françoise	1ère Adjointe d'Argences
	PICHON Xavier	Conseiller Municipal de Moulton
C.D.C. "Vallée de l'Orne"	PICARD Hubert	Maire de Clinchamps sur Orne

■ Commissions

- Les commissions couvrent les compétences exercées par le Syndicat. Elles réunissent régulièrement les élus pour préparer les réflexions et les choix du Syndicat.

Commission « Administration générale »

Présidée par Gérard LE BARRON

Vice-présidence Thierry SAINT

↳ 6 réunions

Commission « Urbanisme Réglementaire »

Présidée par Olivier PAZ

Vice-Présidence Pascal SERARD

↳ 7 réunions

Commission « Conduite du SCoT »

Présidée par Loïc CAVELLEC

Vice-Présidence

Dominique VINOT-BATTISTONI

↳ 3 réunions

Commission « Urbanisme Commercial »

Présidée par Grégory BERKOVICZ

Vice-Présidence Thierry LEFORT

↳ 2 réunions

Commission « Pays »

Présidée par Xavier PICHON

Vice-Présidence Christel LORY

↳ 6 réunions

Membres des commissions au 27/05/2014 :

Composition de la Commission "Administration Générale"		
Collectivité	Délégué titulaire	Délégué Suppléant
C.A Caen la mer	DURAND Bruno	
	FARCY Annick	
	SAINT Thierry	
	DAIREAUX Jean	
C.D.C. "CABALOR"	DUPONT Sylvie	MADELAINE Xavier
C.D.C. du Cingal	PISLARD Guy	
C.D.C."Cœur de Nacre"	LEPORTIER Denis	LEROYER Franck
C.D.C. "Entre Bois et Marais"	LECOMTE Patricia	DEMOY Isabelle
C.D.C. "Entre Thue et Mue"	TURBATTE Béatrice	KOPEC Wilfried
C.D.C. "Evrecy-Orne-Odon"	LE BARRON Gérard	BERTHELOT Didier
C.D.C."Plaine Sud de Caen"	MARIE Jean-Louis	BRAEM Laurent
C.D.C. "Val es Dunes"	ISABEL Marie-Françoise	ARRUEGO Coralie
C.D.C. "Vallée de l'Orne"	GOUEDARD Erwann	SENK Maryan

Composition de la Commission "Conduite du SCoT"

Collectivité	Délégué titulaire	Délégué suppléant
C.A Caen la mer	GEORGES Bertin	
	HITIER Bruno	
	GOUTTE Dominique	
	VINOT-BATTISTONI Dominique	
	BELLOMO Salvatore	
	MOREL Fabienne	
	DELBRUEL Christian	
	JOUIN Pascal	
	PATORNI Magali	
	GUILLOT Edith	
	TOSTAIN Jean-Pierre	
	RENOUF Thierry	
SUZANNE Joël		
C.D.C. "CABALOR"	GARNIER Jean-Luc	FOSSE Sandrine
C.D.C. du Cingal	BRETEAU Jean-Claude	LEBLANC Bernard
C.D.C."Cœur de Nacre"	GUINGOUAIN Jean-Luc	LERMINE Patrick
C.D.C. "Entre Bois et Marais"	GARNIER Jean-Claude	CHEVALIER Sylvie
C.D.C. "Entre Thue et Mue"	CAVELLEC Loïc	LAFONT Michel
C.D.C. "Evrecy-Orne-Odon"	GIRARD Henri	MAUGER Alain
C.D.C."Plaine Sud de Caen"	JOUIN Philippe	LE ROLLAND Philippe
C.D.C. "Val es Dunes"	LELAIT Marc	DE GIBON Sophie
C.D.C. "Vallée de l'Orne"	PAGNY Laurent	GLINEL Jean-Pierre

Composition de la Commission "PAYS"

Collectivité	Délégué titulaire	Délégué suppléant
C.A Caen la mer	AUBERT Catherine	
	BAIL Romain	
	BUHOT Cyril	
	JEANNE Joël	
	LORY Christel	
	LECERF Marc	
	FERET Corinne	
	JOYAU Nicolas	
	MICHARD Patrice	
	MICHEL Robert	
	PIQUET Bruno	
	VINOT-BATTISTONI Dominique	
	C.D.C. "CABALOR"	
C.D.C. du Cingal	GOUBERT Nicole	
C.D.C. "Cœur de Nacre"	JOUY Franck	ROUSSEAU Isabelle
C.D.C. "Entre Bois et Marais"	AMILCAR Stéphane	LEMONNIER Didier
C.D.C. "Entre Thue et Mue"	VIRLOUVET Jacques	CAVELLEC Loïc
C.D.C. "Evrecy-Orne-Odon"	ENAULT Bernard	BOUCHARD Philippe
C.D.C. "Plaine Sud de Caen"	HAY Xavier	LAURENT Franck
C.D.C. "Val es Dunes"	PICHON Xavier	COMBE Michel
C.D.C. "Vallée de l'Orne"	PAGNY Laurent	PIERSIELA Martine

Composition de la Commission "Urbanisme Commercial"

Collectivité	Délégué titulaire	Délégué suppléant
C.A Caen la mer	BRUNEAU Joël	
	LECERF Marc	
	JEANNENEZ Patrick	
	SAINT Thierry	
	LECAPLAIN Patrick	
	LECHARTIER Micheline	
	BERKOVICZ Grégory	
	SERARD Pascal	
	BELLOMO Salvatore	
	POULLIAS Lionel	
	PIELOT Christian	
	MIALON-BURGAT Hélène	
C.D.C. "CABALOR"	VANNIER François	GREFFIN Jean-Louis
C.D.C. du Cingal	LANGEOIS Serge	ALPHONSE Didier
C.D.C."Cœur de Nacre"	LEFORT Thierry	CAUMONT Marie-Françoise
C.D.C. "Entre Bois et Marais"	BIGOT Isabelle	GLACON Bruno
C.D.C. "Entre Thue et Mue"	BLANDIN Erick	LEBOURGEOIS André
C.D.C. "Evrecy-Orne-Odon"	GUILLEUX Rémi	LAIGNEL Georges
C.D.C."Plaine Sud de Caen"	FRANCOIS Sébastien	BOULAY Florence
C.D.C. "Val es Dunes"	PESQUEREL Philippe	MARTIN Patrice
C.D.C. "Vallée de l'Orne"	PICARD Hubert	PAGNY Laurent

**Composition de la Commission
"Urbanisme Réglementaire"**

	Délégué titulaire	Délégué suppléant
C.A. Caen la Mer	GEORGES Bertin	
	DELBRUEL Christian	
	SCHMIT Pierre	
	SUZANNE Joël	
	SENGIER Gérard	
	WILLAUME Ludwig	
	SERARD Pascal	
	PATORNI Magali	
C.D.C. "CABALOR"	PAZ Olivier	MAILLARD Lionel
C.D.C. du Cingal	LEBOULANGER Christine	CROTEAU Régis
C.D.C. "Cœur de Nacre"	CHANU Philippe	GUILLOUARD Jean-Luc
C.D.C. "Entre Bois et Marais"	LEMARCHAND Christophe	MEZERAY Emmanuel
C.D.C. "Entre Thue et Mue"	LEBOURGEOIS André	COLBERT Patrice
C.D.C. "Evrecy-Orne-Odon"	BANNIER Michel	DEGUETTE Didier
C.D.C. "Plaine Sud de Caen"	BOUHIER Gilbert	BELLE Emmanuel
C.D.C. "Val es Dunes"	GARNIER Monique	PARIS Monique
C.D.C. "Vallée de l'Orne"	LOUVARD Henri	PAGNY Laurent

■ Conseil de Développement

Attractivité économique, tourisme et recherche

		<i>organisme</i>	<i>représentant</i>
1	3 représentants des Chambres consulaires	Chambre de Commerce et d'Industrie	Gérard DELAUNAY
2		Chambre de Métiers et de l'Artisanat	Jean-Marie BERNARD
3		Chambre d'Agriculture du Calvados	Marc VAN DOORNE
4	1 représentant d'entreprises publiques et parapubliques	La Poste	Didier ROSSI
5	2 représentants de grandes entreprises industrielles	Renault Trucks	Amaury D'ANSELME
6		Agrial	Michel MARIETTE
7	1 représentant d'une PME	Legallais Bouchard SAS	Christophe REGNIER
8	1 représentant de la moyenne et grande distribution	Ségécé	Jérôme TALLOTTE
9	1 représentant du commerce de proximité	Les Vitrites de Caen	Eric LANGLAIS
10	1 représentant de la filière logistique	Brittany Ferries	Gilles BIDAMANT
11	1 représentant de la filière nautique	V1 D2	Marc LEFEBVRE
12	1 représentant du pôle de compétitivité TES	NXP	Stéphane BOUYEURE
13	1 représentant de l'économie sociale et solidaire	COORACE Basse-Normandie	Jacqueline SAINT-YVES
14	2 représentants de syndicats de salariés	CFDT	Philippe LECLERC
15		CGT	Gilles PRUNIER
16	1 représentant des syndicats patronaux	CGPME	Gérald MAINFRAY
17	1 représentant des milieux du tourisme	Office de Tourisme de Caen	Frédérique GERVAIS
18	2 représentants d'un centre de recherche	GANIL	Antoine KAHWATI
19		Orange Labs	Sophie LE BRICQUIR
20	1 représentant des milieux de la recherche appliquée	Association ARCHADE	Khaled MEFLAH

Environnement, habitat et cadre de vie

		<i>organisme</i>	<i>représentant</i>
1	1 représentant des associations de protection de l'environnement	GRAPE	Brahim BOUFROU
2	1 représentant dans le domaine de l'éco-construction	ARPE Basse Normandie	Sébastien DESLOQUES
3	1 représentant dans le domaine des énergies renouvelables	Biomasse Normandie	Jacques GARNIER
4	2 représentants des entreprises de transport public	SNCF	Eric VIAUD
5		Keolis Normandie	Christian BOUYER
6	1 représentant des associations prônant les déplacements doux et les modes de transports alternatifs	Association Déraillleurs	Isabelle CLAUDE
7	1 représentant d'un organisme de gestion de l'eau, des déchets et de production d'énergie	VEOLIA Eau	Jean-Michel BODENES
8	1 représentant des milieux de l'immobilier	SEDELKA	Malek REZGUI
9	1 représentant des bailleurs sociaux	Calvados Habitat	Christophe BUREAU
10	1 représentant d'un organisme de logement social (hors bailleurs)	L'Aiscal	Jean-Pierre PORTIER
11	1 représentant des milieux fonciers	SAFER	Stéphane HAMON

Education, culture et sport

		<i>organisme</i>	<i>représentant</i>
1	1 représentant de l'Université	Université de Caen	Pierre SINEUX
2	1 représentant d'une école de commerce	Ecole de Management de Normandie	Sabrina JACQUELINE
3	1 représentant d'une école d'ingénieurs	ENSI	Dominique GOUTTE
4	1 représentant de la formation continue	AFPA	Cyril BARRANCO
5	1 représentant de l'enseignement général et professionnel	CFA-BTP Caen "Jean Hochet"	Denis COSTARD
6	2 représentants des associations de parents	PEEP	Christian DECOURTY
7		FCPE	Didier MOTHELAY
8	2 représentants des milieux artistiques	SYNDEAC	Jean LAMBERT-WILD
9		SYNAVI	Romuald DUVAL
10	1 représentant des milieux des musées	Mémorial de Caen	Stéphane GRIMALDI
11	1 représentant des milieux de l'animation socio-culturelle	AE14	Gulderen CELIK
12	2 représentants des milieux sportifs	Conquérant Badminton Club de Caen	Pascal VENENDY
13		Entente nautique caennaise	Philippe THIEUW

Secteur social et familial

		<i>organisme</i>	<i>représentant</i>
1	2 représentants d'organismes œuvrant pour l'emploi	MEFAC	Claude BRIARD
2		Pôle Emploi - Direction régionale	Anne-Marie CAILLET
3	1 représentant d'un équipement hospitalier	Centre François Baclesse	Khaled MEFLAH
4	1 représentant des médecins libéraux	Médecin généraliste	Jean-Jacques SIBIREFF
5	1 représentant d'un organisme de prestations familiales	CAF	Jean-Maxime LEONARD
6	1 représentant des associations familiales	UDAF	Rémi GUILLEUX
7	1 représentant de l'aide à domicile	ADMR	Martine LECHARPENTIER
8	1 représentant des associations œuvrant en faveur des handicapés	A.P.A.E.I. Les Papillons Blancs	Patrick MAINCENT
9	1 représentant d'une association caritative	Les restos du Cœur	Martine PREVOST
10	1 représentant des consommateurs	ADEIC 14	Jeanine DUBOIS

Secteur associatif

		<i>organisme</i>	<i>représentant</i>
1	CA Caen la mer	AAPPMA UNION GAULE ET GARDON CAENNAIS	Roger POTARD
2		PASSADO 14	Patrick GENVRESSE
3		Association Defi Elan	Daniel HEBERT
4		Société des Amis du musée des Beaux-Arts	Christian FERRE
5		Centre d'Information de la Jeunesse	Mustapha EL ATTAR
6	SM Caen-Métropole	Association Mémoire de fer	Benjamin PEREZ
7		LAMIDO	Michel ANGER
8		Association loisirs jeunesse Entre Thue et Mue	Sarah IUNG
9		Club de voile - Langrune sur mer	Daniel OUTIN
10		Entente Sportive de Troarn	Françoise CAPDEVILLE

Personnalités qualifiées

prénom/nom

1	Président du festival Viva voce, Directeur général du magasin Printemps	Laurent CHEMLA
2	Café de l'emploi Bas-Normands, Directeur	Gérard VAN CAENEGEM
3	Association Polyfolia	Jacques VANHERLE
4	Géographe	Anne-Marie FIXOT
5	Ecrivain	Tierno MONENEMBO
6	Ancien directeur NXP	Henri-Alain RAULT
7	Association ECU	Jean-Louis ESTIVAL

CONTACT

Syndicat Mixte Caen-Métropole

19, avenue Pierre Mendès-France CS 15 094 -14 000 Caen cedex 14

Tél. : 02 31 86 39 00 - Fax : 02 31 86 42 30

E-mail : contact@caen-metropole.fr

www.caen-metropole.fr

